

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juillet 2022

MAINTIEN PROVISOIRE D'UN DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE EN
MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA COVID-19 (N°9) - (N° 14)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 94

présenté par

M. Bentz, Mme Menache, M. Dragon, M. de Fournas, Mme Lorho, M. Mauvieux, M. Chudeau,
Mme Lavalette, M. Meizonnet et M. Meurin

ARTICLE 4

À la seconde phrase de l'alinéa 1, après la seconde occurrence du mot :

« santé »,

insérer les mots :

« physique et psychologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Depuis mars 2020, les Français ont vécu deux confinements stricts et des restrictions majeures de leurs libertés. L'incapacité du Gouvernement à tenir un cap clair face à l'épidémie a aussi participé à des effets d'ascenseurs émotionnels pour nos compatriotes. Après deux années scolaires masqués, les enfants et adolescents semblent développer des penchants au suicide, à la dépression que leurs aînés n'ont connus qu'à un âge bien plus avancé. Il convient donc de faire la lumière sur l'état psychologique de la population française. Tel est le sens de cet amendement.